

# Ecotourisme cynégétique

## Exemples de Oulmès et Marrakech

*Mohamed Ait Hamza*  
*Université Mohammed V-Agdal*

### Introduction

Longtemps préoccupé par la problématique de la dégradation du patrimoine faunistique, notamment la grande faune sauvage, le département des Eaux et Forêts s'est mobilisé énergiquement pour remédier à la situation. La protection, la réhabilitation et la réintroduction des espèces rares ou endémiques formaient les principaux défis à relever. Ainsi, dès avant la Seconde Guerre mondiale, les jalons de ce qui deviendra les parcs nationaux, les réserves et les sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE) furent posés. La couverture du territoire national par un réseau d'aires protégées et l'adhésion du Maroc à toutes les conventions universelles traitant de l'équilibre écologique traduisent bien cette volonté de maintenir durablement l'équilibre écologique de notre planète.

Aujourd'hui, enfermé dans les enclos ou gardé dans les réserves, le grand gibier, notamment les gazelles et les mouflons, pose des problèmes de coût et de vieillissement. Le surpeuplement et la perte de l'équilibre écologique, longtemps recherché, font de la gestion de ce gibier un problème d'urgence. Il est donc impératif de faire le pas vers une gestion rationnelle associant à la fois le souci patrimonial et l'équilibre écologique, mais aussi l'intérêt socio-économique local, régional et national.

Le présent article a pour objectif de partager avec l'ensemble des personnes concernées les résultats d'une étude sur la faisabilité d'un projet d'écotourisme cynégétique autour de la réserve de mouflons à Marigha dans le Haut-Atlas de Marrakech et de l'enclos de Tarmilet sur le plateau d'Oulmès.

## 1. Objectifs et fondements théoriques

### 1.1. Objectifs de l'étude

L'étude visait à mener des réflexions en s'appuyant sur une approche-terrain participative. La concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par la protection de la nature – les sociétés qui pratiquent la chasse touristique, les institutions qui opèrent dans le domaine de l'éducation environnementale et du développement local – constitue un point fort de cette étude.

La valorisation des ressources naturelles comme le mouflon à manchettes constitue un thème fédérateur et un vecteur de développement durable. Il reste à définir comment à la fois préserver l'équilibre écologique, valoriser la ressource par l'écotourisme cynégétique et en faire profiter la population locale et l'économie nationale ?

### 1.2. Principes de base et méthode d'approche

Afin de mener à bien une telle étude, il a été nécessaire de s'ouvrir sur l'international pour s'inspirer des expériences menées ailleurs. L'analyse de la documentation collectée autour de l'écotourisme cynégétique a permis de dégager trois idées fondamentales :

1. La première est la prise de conscience du danger qui menace l'humanité, conséquence de l'exploitation sauvage des ressources naturelles et de leur lapidation volontaire ou involontaire. Il est donc nécessaire, voire impératif, de les préserver et de les protéger afin de préserver l'avenir des générations futures. Le Maroc ne semble pas avoir de retard, comme il ne fait pas exception dans ce domaine.

2. La seconde est le tournant qui marque cette prise de conscience et le repositionnement de la problématique écologique autour de l'homme. Ainsi, si on considère que la finalité de toute action est le bien-être de l'humanité, les ressources n'ont de sens que si elles sont au service de l'homme. La ressource doit donc être valorisée socialement et économiquement, sans pour autant être lapidée. C'est donc là le sens de la cynégétique écotouristique.

3. La troisième idée est d'ouvrir le débat sur le grand public pour assurer son adhésion et sa participation active à la conservation. L'affaire de l'équilibre écologique doit être une affaire de tous et non une affaire des seuls services publics.

### **1.3. Qu'entendons-nous par écotourisme ?**

#### **1.3.1. L'écotourisme est un outil de développement durable**

L'écotourisme est généralement défini comme « un voyage responsable en milieu naturel, qui favorise la préservation de l'environnement et le bien-être des populations locales ». Cette idée s'est développée avec l'émergence des environmentalistes envers le tourisme de masse. Il suppose une implication socio-économique des populations locales à la fois comme protectrices et comme bénéficiaires.

Pour s'inscrire dans la perspective du développement durable, l'écotourisme doit donc satisfaire au moins les critères suivants :

- créer des ressources pour la population locale ;
- justifier la conservation à entreprendre par les services compétents ;
- apporter des fonds pour l'entretien des réserves et la préservation des ressources.

On peut donc admettre que l'écotourisme se définit comme :

- un voyage responsable dans un milieu naturel peu perturbé dans le but de l'apprécier, de l'interpréter et de mieux le comprendre ;
- un voyage à destination des zones naturelles, généralement à écosystème fragile : il est habituellement destiné à de petits groupes, et il doit favoriser l'éducation des visiteurs et le développement des communautés locales ;
- une forme de tourisme qui nécessite une gestion active affectant les recettes au financement de la préservation des ressources écologiques et au développement communautaire.

#### **1.3.2. La cynégétique est l'art de gérer positivement la faune**

L'activité cynégétique se définit comme étant l'art de chasser. « La chasse n'est pas seulement le fait de tuer un animal, c'est aussi une suite d'études scientifiques visant le suivi de la reproduction de l'animal, ses déplacements (bagueage), l'aménagement de son territoire, l'état sanitaire des populations et leur protection. La recherche de l'équilibre écologique nécessite aussi un comptage permanent et des campagnes de régulation. »

La cynégétique a pour objectif principal la régulation des espèces chassables. C'est une chasse sélective pour éliminer les animaux âgés ou malformés ou écologiquement en surplus. C'est un art qui joint le plaisir moral à l'éducation du corps, à la recherche des performances génétiques dans un esprit de préservation et de respect de la nature. La cynégétique, c'est l'art de réguler les espèces afin d'obtenir durablement les meilleures performances et, par conséquent, une valorisation optimale.

## ATELIER SUR LA VALORISATION DE LA GRANDE FAUNE SAUVAGE AU MAROC

Si elle est bien contrôlée, une telle activité permet, selon les recommandations du Comité des ministres du Conseil de l'Europe à l'Assemblée parlementaire, de :

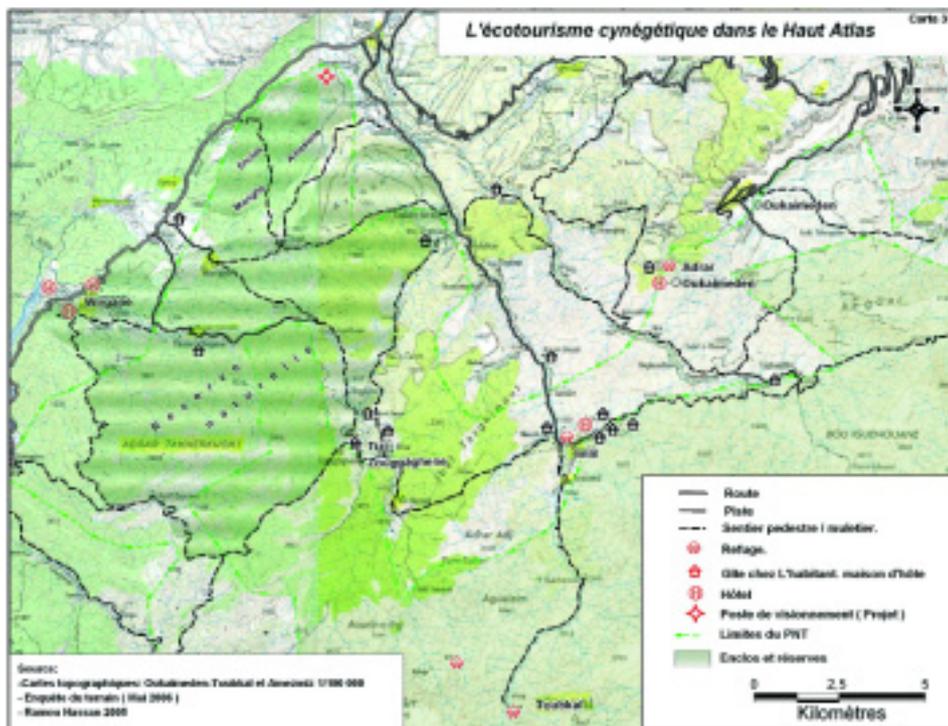
- gérer de façon durable les systèmes écologiques ;
- offrir à la population locale des moyens de vie complémentaires ;
- créer des occasions de travail pour une frange de la population.

Afin de réaliser de tels objectifs, trois conditions sont nécessaires :

- considérer les capacités de charge de la nature et les capacités d'accueil des populations ;
- évaluer constamment l'impact de l'activité sur l'environnement ;
- offrir aux chasseurs une formation aussi complète que possible dans les domaines en relation avec le contexte environnemental et social.

Cette activité, si elle est bien contrôlée, favorise la préservation des systèmes écologiques. Son intégration dans un plan de développement global est un élément de garantie de sa réussite.

58



## **2. L'écotourisme dans le Haut-Atlas de Marrakech et Oulmès**

### **2.1. Le Haut-Atlas de Marrakech et la tradition écotouristique**

Profitant de son orographie, constitué par les plus hauts sommets du Maroc (Toubkal, 4 167 m), le Haut-Atlas de Marrakech a dès le début du siècle attiré des touristes européens vers sa station de ski. Sa richesse en flore et en faune, ses vallées luxuriantes, son habitat sous forme de hameaux en gradins et sa population accueillante offrent aux randonneurs des circuits d'une richesse sans égale partout ailleurs au Maroc. Ces atouts naturels et humains ont attiré différents équipements touristiques (auberges, gîtes, hôtels...). Installés au départ par les amis du Club alpin français et des privés allogènes, la population autochtone a très vite suivi l'exemple. Aujourd'hui, le nombre important de gîtes chez l'habitant, de muletiers et de guides qu'abritent ces massifs sont le signe éclatant de cette réussite écotouristique. Le parc national de Toubkal, déjà ancien, a été implanté pour protéger la biodiversité. Cette institution, même si elle manque encore d'ancrage chez la population et les visiteurs, a stimulé par ses actions la visibilité de cet espace montagneux mais accueillant.

Situé à environ 70 kilomètres du pôle touristique le plus dynamique du Maroc – Marrakech, avec son aéroport international – le Haut-Atlas accueille tout au long de l'année une clientèle nationale et internationale très importante composée de skieurs, de randonneurs et d'amis de la nature qui y trouvent leur paradis. Ainsi, malgré la persistance d'une mince agriculture de montagne, de plus en plus tournée vers l'arboriculture (le pommier, les noyers...) et les cultures maraîchères (pomme de terre), malgré le maintien d'un élevage sédentaire, la vie de ces vallées (Imlil, Ourika, Ouirgane, Azzaden...) s'est quasiment restructurée autour du tourisme de randonnée. L'écotourisme cynégétique organisé autour de la réserve de Marigha et de la réserve de Takherkhourt, eu égard à l'accès facile de ces sites, constituera un label et un plus indéniable. Néanmoins, le Haut-Atlas de Marrakech, au vu du genre de clients qui le fréquentent, se prête plus au tourisme de culture, d'éducation et de visionnement qu'à la seule cynégétique du grand gibier.

### **2.2. Oulmès et la difficulté du décollage écotouristique**

Situé à moins de 100 kilomètres de la capitale du Royaume, le massif de Oulmès offre un paysage de petites montagnes avec des altitudes inférieures à 1 500 mètres. Le plateau d'Oulmès, à cheval sur le bassin versant de l'oued Beht et celui de l'oued Bouregreg, présente des vallées schisteuses profondes, mais n'offrant que peu d'eau de surface. La couverture végétale, assez dense

sur le palier sud du plateau malgré de nombreuses clairières, est principalement formée de thuya et de chêne vert.

**Ecotourisme cynégétique autour de l'enclos Tarmilet : Oulmes**



La population, essentiellement formée d'éleveurs, s'est complètement sédentarisée. L'habitat indigène est constitué d'une multitude de petits hameaux très dispersés. Les habitations sont très sommaires et sans intérêt architectural. Les équipements de base font partout défaut. Les seules localités dotées d'équipements sont Oulmès, Tiddas, Lemaâziz. Ces petits centres ruraux, complètement à la marge des grands axes routiers touristiquement animés, n'offrent aucun équipement d'accueil ou d'animation.

Malgré cette indigence, Oulmès offre des atouts non négligeables en termes d'écotourisme. En fait, l'emblème qu'offrent les sources d'Oulmès à cette localité est de renommée internationale. Les équipements de la Société des eaux d'Oulmès, à eux seuls, méritent le détour (source, usine de mise en bouteille, hôtel...).

Les paysages offerts par les champs de lavande sur des arènes granitiques sont uniques. Le plateau d'Oulmès, outre sa vocation de zone d'élevage, a aussi su attirer des fermes de rosacées et de plantes florales de grande posture. Les articles artisanaux confectionnés à base de thuya, s'ils ne concurrencent pas ceux fabriqués à Essaouira, offrent un avenir prometteur pour le tourisme culturel.

Fiers de leurs traditions, les Zemmours préservent aussi des élevages de chevaux et des festivités annuelles. La chasse du petit gibier sédentaire reste jalousement entretenue par l'élite locale.

Fort de ces atouts, le conseil régional de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër a proposé d'installer à Oulmès un complexe sportif géant du genre Safari Park. Est-il compatible avec le projet de parc naturel, avec le SIBE déjà installé à El Harcha, avec le PAT en cours d'installation et avec l'écotourisme dont on parle tant ? Il faut seulement dire que les contraintes qu'impose le milieu sont énormes et qu'il est encore temps d'y réfléchir.

Si, dans le Haut-Atlas, l'adhésion de la population constitue un acquis de taille, à Oulmès, les paysans-éleveurs n'ont aucune tradition touristique. Les conseillers communaux, quant à eux, se noient encore dans des querelles de couches sociales. L'espoir, tout l'espoir vient de la société civile qui, en relation avec des ONG internationales, ouvre la porte aux aventures touristiques qui méritent l'attention.

L'enclos de mouflons, installé près Tarmilet, même s'il manque aujourd'hui de visibilité, peut servir de noyau pour une dynamique écotouristique à venir.

### 3. Quelle chance pour l'écotourisme cynégétique ?

#### 3.1. L'écotourisme cynégétique

Comme nous l'avons déjà souligné, la cynégétique est un art qui associe le plaisir, le sport et la valorisation de la faune. Pour préserver son charme, la chasse au trophée du mouflon doit se faire dans un espace ouvert et très vaste. C'est une chasse sélective à la fois au niveau des animaux et au niveau des personnes qui la pratiquent. Elle se fait généralement selon la technique du tir à l'approche. L'arme utilisée doit être en mesure de tuer la bête sans trop la faire souffrir. Le chasseur accompagné par son guide doit se rapprocher de l'animal sans être vu ni senti. La partie peut ainsi durer entre deux et quatre jours dans la nature.

Partant de ces caractéristiques, l'activité ne peut être organisée que par des professionnels (sociétés). La population locale ne peut donc jouer que le rôle de porteurs, de cuisiniers, de gardiens et d'ouvriers d'entretien. Par contre, si le chasseur est accompagné par sa famille ou ses amis, des balades peuvent être organisées en leur honneur, et une animation sera nécessaire pour éviter qu'ils ne s'ennuient.

Ainsi, si dans le Haut-Atlas de Marrakech le paysage des vallées est très agréable à découvrir (vallée d'Imlil, vallée d'Azzaden, vallée d'Ouirgane, vallée de l'Ourika, Moulay Brahim...), à Oulmès, le paysage est très austère (terrain schisteux et climat contraignant). Le manque flagrant d'eau de surface et de structures d'hébergement est un handicap majeur. Le bivouac sous la tente est un impératif, et l'approvisionnement en nourriture doit se faire constamment en ville.

L'écotourisme cynégétique risque ainsi de ne pas être à lui seul un levier substantiel pour l'économie locale. Il profitera plus aux intermédiaires venant d'ailleurs.

#### 3.2. L'écotourisme de vision, une filière complémentaire

Partant de la nécessité et de l'urgence de valoriser le grand gibier, actuellement enfermé dans les réserves et les enclos, un écotourisme éducatif basé sur le visionnement est souhaitable. L'idée consiste à tracer des circuits de randonnée thématiques ayant comme maille centrale les enclos. L'activité de visionnement nécessite l'installation de miradors équipés de lunettes afin de permettre au public de mieux observer l'animal sans trop le gêner. Tout au long de ces circuits, une signalisation adéquate expose aux visiteurs l'ensemble des composantes du système écologique de l'animal et son comportement.

Les professionnels du tourisme, les collectivités locales, les institutions de l'éducation et les associations qui ont pour objectif la protection de l'environnement peuvent participer à cette œuvre en tant que partenaires.

Une telle activité, si elle est bien structurée et bien gérée, peut générer une rente économique et environnementale très appréciable. La sensibilisation et l'éducation constituent les premiers leviers d'une valorisation durable des écosystèmes.

## **Conclusion**

Au terme de cet exposé, nous pouvons dire que le Maroc est en train de franchir une étape très importante dans le domaine de la gestion durable de son patrimoine écologique. Certes, l'état d'urgence qu'impose la situation du grand gibier enfermé dans des réserves est très préoccupante et nécessite des solutions adéquates ; mais l'occasion est à saisir pour lancer une réflexion profonde sur la préservation et la valorisation de l'ensemble du système biodiversité. L'esprit des textes ayant géré le Maroc au début du siècle dernier est aujourd'hui totalement dépassé. L'Etat ne peut pas – et ne doit pas – se positionner seul comme gardien et gérant de tout. La participation positive est un préalable pour toute action de préservation et de valorisation.

Pour ce faire, eu égard aux exigences du genre de clients et aux effets positifs attendus, la réussite du projet nécessite :

- la modification des textes de loi portant la prohibition de la chasse du grand gibier ;
- la modification des textes de loi relatifs au port d'armes à feu ;
- la modification des lois réglementant les rentes de chasse pour qu'elles profitent au local ;
- la modification des lois sur le transport des dépouilles d'animaux ;
- la résolution du problème des espaces aptes à la chasse du grand gibier (trouver des espaces adéquats et moins occupés) ;
- de trouver la formule adéquate pour la mise en amodiation de ces espaces à des sociétés professionnelles de chasse.

Aussi, il faut mener une réflexion profonde sur les possibilités d'un élevage privé du grand gibier (le mouflon, les gazelles et les sangliers...). L'idée peut apparaître idéale, mais elle n'est pas impossible à mettre en œuvre, et elle peut servir de levier économique dans des zones à potentialités faibles comme les hautes montagnes et les zones sahariennes.

### Bibliographie sommaire

- AIT HAMZA M. (1999) « Tigammi n'Iroumiyne : Tourisme et conflit culturel dans le Haut-Atlas central » *in le Tourisme au Maghreb*. H. Popp et M. Berriane (édit), série Colloques et séminaires, 79, p. 195-200. Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.
- BENHIBA M. (2002), « Le Parc national du Toubkal, situation actuelle et perspective », Journée d'information (avril 2002).
- BENLAMLIH A. (2001), Programme régional pour la biodiversité en Afrique du Nord de l'UICN (phase II), SPANA.
- JONATHAN Tardif (2003), « Ecotourisme et développement durable », *in Revue en Sciences de l'environnement*, vol. 4, n° 1, Université de Québec, Montréal.
- LAFUENTE F. (1968), « La vie humaine dans un groupement berbère du Haut-Atlas de Marrakech : les Aït Oucheg », *RGM 14*, p. 71-116. Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.
- LAWTON L.J. (2001) « Public protected areas » in the *Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon. UK, New York. Cabi Pub. p. 287-302.
- FAO/HCEFLCD (2006) *Manuel pratique pour la gestion cynégétique durable des populations de mouflons à manchettes*. Projet FAO GCP/MOR/031/CEH.
- RAMOU H. (2005), « Le tourisme durable et les montagnes au Maroc », thèse de géographie, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.
- SIMONEAU A. (1967) « Les gravures du Haut-Atlas de Marrakech », *in RGM 11* p.67-76-116. Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.